



TICKET TO
ROCKSTARS

EXCLUSION DE RESPONSABILITE ET CONDITIONS DE PARTICIPATION

pour la Ticket to Rockstars Boulder Jam (contest bloc)

ENFANTS (10-11 ans)
 MASCULIN

JEUNES (12-13 ans)
 FEMININ

SENIORS (14+ ans)

Nom de famille du participant, prénom

Date de naissance

Rue, numéro (des parents, dans le cas des mineurs)

Code postal, ville/pays

Numéro de téléphone mobile (des parents, dans le cas de mineurs)

E-mail

Si des participants ont moins de 14 ans, saisir ici le nom de famille et le prénom de la personne qui s'occupe de l'enfant et qui l'accompagnera et le supervisera durant l'évènement.

Si des participants ont moins de 18 ans, saisir ici le nom de famille et le prénom Parent/tuteur légal du parent/tuteur légal ou de la personne ayant légalement la charge de l'enfant Responsable de l'enfant

Les conditions suivantes s'appliquent à la Ticket to Rockstars Boulder Jam.

La Ticket to Rockstars Boulder Jam est financée par **adidas** en qualité de propriétaire des droits et de « donneur de nom ».

(1) Organisation de l'évènement

- a. L'organisateur peut modifier la séquence de l'évènement, retarder le début de l'évènement, terminer l'évènement prématurément, l'abrèger, interrompre ou annuler l'évènement s'il juge que les conditions ne sont pas sûres le jour de la course ou si des directives officiels ou un cas de force majeure l'imposent. Dans de tels cas, l'organisateur n'est pas tenu d'indemniser les participants ; cependant, si l'évènement est annulé pour des raisons dont le participant n'est pas responsable, l'organisateur remboursera les droits d'entrée au participant proportionnellement à l'avancement de l'évènement. Tous les participants acceptent que la sécurité des participants, des prestataires de services et du personnel de l'organisateur sont d'une importance primordiale.
- b. Le participant s'engage à assister aux réunions d'information proposées sur la sécurité et à respecter les consignes de sécurité à tous égards. Tout non-respect des consignes de sécurité peut engendrer une disqualification ou une exclusion.
- c. Durant la compétition, nul ne doit démarrer avant que la zone de compétition (mur d'escalade etc.) n'ait été déclarée comme étant dégagée et que le signal correspondant n'ait été donné.

(2) La responsabilité du participant envers sa propre personne

- a. Le participant a connaissance que sa participation à l'évènement comporte des risques.
- b. Le participant reconnaît qu'il est tenu de s'assurer qu'il est suffisamment en forme et en bonne santé physique et mentale pour pouvoir participer à cet évènement sans appréhension.
- c. **Les enfants de moins de 14 ans peuvent uniquement participer s'ils sont accompagnés et supervisés par un parent/tuteur légal ou toute autre personne ayant légalement la charge de l'enfant.**

(3) Exclusion

- a. L'organisateur a le droit, toutefois est uniquement tenu si les conditions juridiques ou contractuelles sont présentes, à exclure un participant de participer s'il juge que le participant ne respecte pas les exigences requises pour une participation en bonne et due forme selon des conditions normales avec le minimum de risques possible.
- b. Ceci s'applique également si le participant transgresse les conditions de participation ou les consignes de sécurité et qu'un avertissement ne semble pas susceptible de prévenir une répétition de ce manquement.
- c. Le participant ne peut déduire des droits de l'exclusion dans la mesure où l'exclusion n'était pas arbitraire.
- d. Le droit de l'organisateur d'exclure un participant n'exonère pas le participant de sa responsabilité et n'implique pas une obligation de surveillance ou de contrôle de la part de l'organisateur au-delà de l'obligation de surveillance ou de contrôle imposée par la loi ou le contrat.

(4) Traitement médical / assurance

- a. Si un participant a besoin d'un traitement médical pendant l'évènement, le participant déclare qu'il consent à un

tel traitement au préalable. Les services médicaux ne sont pas inclus dans les droits d'entrée et seront facturés directement au participant conformément aux tarifs médicaux habituels.

- b. L'organisateur ne fournit pas de couverture d'assurance pour un traitement médical et n'est pas contraint de le faire. Le participant est responsable d'avoir une couverture d'assurance suffisante pour un traitement médical. Il est particulièrement recommandé au participant de souscrire une police d'assurance accident suffisante. L'organisateur n'endosse aucune responsabilité à cet égard.

(5) La responsabilité de l'organisateur

L'organisateur n'est pas responsable des pertes matérielles ou financières subies par le participant suite à une simple négligence de la part de l'organisateur ou de ses représentants légaux ou auxiliaires d'exécution.

Néanmoins, il est responsable des pertes matérielles et financières subies par le participant suite à une négligence grave ou une faute intentionnelle de sa part ou de la part de ses représentants légaux ou auxiliaires d'exécution ; il est également responsable de tous types de pertes de vie, de blessures corporelles ou d'atteintes à la santé du participant suite à une négligence et une faute intentionnelle de la part de l'organisateur.

(6) Les droits personnels du participant

- a. En s'inscrivant pour participer, le participant transfère irrévocablement à l'organisateur correspondant (Planet Talk GmbH, Spinnereiinsel 3A, 83059 Kolbermoor, Allemagne) le droit et accorde à l'organisateur l'autorisation de distribuer et de publier les photos, les images cinématographiques et les interviews du/avec le participant, créées dans le cadre de la participation à l'évènement sans droit de rémunération, comme une vidéo, un CD, un DVD, une émission, une télédiffusion, un podcast, un webcast, une photographie, une publicité ou un matériel publicitaire, sans restriction dans le temps et dans l'espace ainsi que d'utiliser de telles images etc. dans les rapports et à des fins publicitaires.
- b. Le participant accepte également que l'organisateur transmette les images à **adidas** (adidas AG, Adi-Dassler-Strasse 1, D-91074 Herzogenaurach) et à **Gore-Tex** (W. L. Gore & Associates GmbH, Aiblingerstrasse 60, D-83620 Feldkirchen-Westerham) en vue d'une utilisation dans les publicités associées à l'évènement. Par souci de clarté, il est stipulé que les droits des images et les droits audio portant sur l'évènement sont exclusivement détenus par l'organisateur.

(7) Protection des données

Notre Déclaration relative à la Protection des Données sera affichée au moment de l'inscription.

(8) Autres conditions de participation

Les clauses ci-dessus sont les conditions de participation à l'évènement ; ceci s'applique également aux réglementations fixées pour l'évènement correspondant et aux règles de salle d'escalade dont les participants sont informés au moment de l'inscription.

Le participant reconnaît le caractère obligatoire des conditions de participation énoncées ci-dessus.

Pour les participants âgés de moins de 18 ans, le parent/tuteur ou la personne ayant légalement la charge de l'enfant reconnaît le caractère obligatoire des conditions énoncées ci-dessus.

X

Lieu, date, signature

Accord pour recevoir des informations supplémentaires sur les évènements

J'accepte que l'organisateur Planet Talk GmbH envoie des informations sur les prochains évènements Ticket to Rockstars, adidas ROCKSTARS et adidas ROCKSTARS Zlagboard Contest à **mon adresse e-mail**. Je peux révoquer cet accord à tout moment en envoyant un e-mail à info@planettalk.de. La participation au concours ne dépend pas de mon accord et/ou de ma révocation ultérieure de cet accord.

Les participants de moins de 16 ans ont également besoin de la signature du titulaire de l'autorité parentale :

Lieu, date, signature

Lieu, date, signature

Accord pour transmettre des informations à adidas en qualité de détenteur des droits et donneur de nom de l'évènement :

J'accepte que l'organisateur Planet Talk GmbH envoie des informations sur moi à adidas (adidas AG, Adi-Dassler-Strasse 1, D-91074 Herzogenaurach) de façon à ce que je puisse recevoir de plus amples informations et offres de produits et d'évènements d'adidas **par e-mail, téléphone et SMS**. Je peux révoquer cet accord à tout moment en envoyant un e-mail à dataprotection@adidas-group.com. La participation au concours ne dépend pas de mon accord et/ou de ma révocation ultérieure de cet accord.

Les participants de moins de 16 ans ont également besoin de la signature du titulaire de l'autorité parentale :

Lieu, date, signature
Signature

Lieu, date, signature

Lieu, date, signature